

Conseil d'administration du CCAS

SEANCE DU 11 MAI 2026

AFFECTATION DES RESULTATS- ANNEE 2025 – BUDGET ANNEXE SIAD

Le Compte Administratif 2025 dégage un **résultat de clôture de + 58 013.14 €**.

Résultat de fonctionnement à affecter : + 52 651.93 €

Résultat d'investissement à affecter : + 5 361.21 €

Il appartient à l'assemblée délibérante de se prononcer sur l'affectation qu'elle entend effectuer du résultat de fonctionnement de l'exercice.

Ce résultat peut être affecté :

- en réserve de trésorerie
- en réserve de compensation
- en excédent affecté à l'investissement
- en excédent affecté à la réduction des charges d'exploitation
- en excédent affecté au financement des mesures d'exploitation N+2
- en report à nouveau déficitaire.

Il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

- + 52 651.93 € affecté en réserve de compensation (C/106868).
- + 5361.21 € affecté en réserve de compensation (C/106868)

Il est demandé au Conseil d'Administration d'adopter l'affectation des résultats telle que proposée ci-dessus, en attendant de trouver un commun accord entre les partenaires.